

Lancement de la concertation pour créer la zone d'activité économique Nîmes Sud

Nîmes Métropole lance une concertation pour la future ZAE. D'une superficie de 78 hectares, à cheval entre Nîmes et Milhaud, elle pourrait accueillir des activités de logistique industrielle et productive.



La zone d'activité doit se développer sur une superficie de 78 hectares, à cheval entre Nîmes et Milhaud. (DR)

Par **Hubert Vialatte**

Publié le 12 déc. 2024 à 12:25 | Mis à jour le 12 déc. 2024 à 13:37

Prévu sur une partie de l'ancienne base de travaux Oc'Via du contournement mixte ferroviaire entre Nîmes et Montpellier, le projet de zone d'activité économique (ZAE) Nîmes Sud fait l'objet en ce moment d'une procédure de concertation, lancée par **Nîmes Métropole**. Démarrée le 29 novembre, elle court jusqu'au 28 février. Une réunion publique sera organisée et le bilan sera délibéré par le conseil communautaire de Nîmes Métropole.

« Aujourd'hui démantelée et en l'état de friche, cette zone offre l'avantage d'être déjà artificialisée. L'objectif est d'en faire un pôle économique majeur du territoire », détaille Franck Proust, président LR de Nîmes Métropole. La zone d'activité doit se développer sur

une superficie de 78 hectares, à cheval entre Nîmes et **Milhaud** . Sa spécificité réside dans

Ce contenu est **réservé aux inscrits**

Inscrivez-vous gratuitement

L'accès aux articles réservés aux inscrits

Une sélection de newsletters gratuites

La sauvegarde de vos articles sur le site et l'application

Je crée mon compte

Déjà un compte ? **Connectez-vous**

Publicité